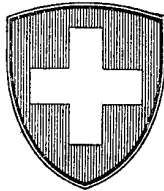


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 avril 1941



Demande déposée: 9 juin 1939, 18 h. — Brevet enregistré: 15 janvier 1941.

BREVET PRINCIPAL

Marcel DÉPRAZ, Le Lieu (Vaud, Suisse).

Pièce d'horlogerie pour le comptage du temps.

L'objet de l'invention est une pièce d'horlogerie pour le comptage du temps, dans laquelle un poussoir actionne, par l'intermédiaire de bascules, deux roues à colonnes commandant, l'une, le compteur heures et minutes et l'autre, le chronographe des secondes. Cette pièce est caractérisée en ce que les bascules susmentionnées sont montées sur un même arbre, dans le but que leurs mouvements, sous l'action du poussoir, soient rigoureusement synchronisés.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une vue en plan partielle par-dessus; la fig. 2, une vue en plan partielle par-dessous et la fig. 3, une vue de côté partielle, à échelle agrandie.

Les fig. 4 et 5 sont, respectivement, une vue en plan à échelle agrandie, d'un détail et une coupe, à échelle agrandie, par V—V de fig. 1.

La forme d'exécution représentée com-

prend deux platines 1 et 2 reliées par des piliers 3 et entre lesquelles est placé le mécanisme non représenté de la pièce d'horlogerie. Sur la platine 1 (fig. 1) est montée rotativement une roue à colonnes 4 commandant le mécanisme de comptage heures et minutes comprenant une roue 5, calée sur l'arbre de la roue de chronographe, une roue de compteur 6 et une roue de renvoi 7 dont un pignon 7a peut engrener avec la roue 6; la roue 7 pivote entre un bras d'une bascule 8 et un pont 9 de celle-ci; cette bascule 8 pivote sur la platine 1 et présente un bras 10 coopérant avec la roue à colonnes 4. Celle-ci est actionnée par une bascule 11 commandée par un poussoir 12; un ressort de rappel 13, fixé en 14 sur la platine, agit sur la bascule 11 pour engager constamment le cliquet de celle-ci dans le rochet de la roue à colonnes, roue dont la position est assurée par un sautoir 15. Un marteau de remise à zéro 16, pivotant en 17 sur la platine, coopère par un nez 18 avec la roue à colonnes 4 et par son extrémité avec un cœur non représenté de la roue

6. Un ressort de rappel 19 agit sur le mar-
teau 16.

Sur la platine 2 (fig. 2) est monté rota-
tivement une roue à colonnes 20 actionnée
par une bascule 21 et dont un sautoir 23 as-
sure la position. Un ressort 22, fixé sur la
bascule 21, agit sur le cliquet de celle-ci
pour l'engager constamment dans le rochet
de la roue à colonnes 20. Cette dernière com-
mande un mécanisme de chronographe des
secondes composé d'une roue de chronogra-
ple 24, d'une roue sur champ 25 et d'une
roue de renvoi 26; cette dernière est constam-
ment en prise avec la roue 25 et peut engre-
ner avec la roue 24, lorsque la roue à co-
lonnes commande la marche du chrono-
graphe. La roue 26 pivote entre une bascule
27, pivotant en 28 sur la platine et un pont
29 fixé sur la bascule 27 et dont un bras 30
coopère avec la roue à colonnes 20. Un ressort
de rappel 31 agit sur un bec 32 de la bascule
et tend constamment à provoquer l'em-
brayage du renvoi 26.

Les deux bascules 11 et 21 sont montées
sur le même arbre 33 tournant dans les pla-
tines 1 et 2 et présentant, à chacune de ses
extrémités un carré 34, respectivement 35,
sur chacun desquels est engagée à frottement
gras une des bascules (fig. 4); des vis 36,
respectivement 37, vissées dans les carrés de
l'arbre 33, maintiennent les bascules en place
(fig. 5).

Le fonctionnement de la pièce est le sui-
vant:

Une pression sur le poussoir 12 actionne,
d'une manière connue, la roue à colonnes 4
par l'intermédiaire de la bascule 11; cette
roue à colonnes commande, par la bascule
8, l'embrayage ou le débrayage du renvoi 7,
7a sur la roue 6 et, par conséquent, la marche
ou l'arrêt, ainsi que la remise à zéro du
compteur heures et minutes.

Les deux bascules 11 et 21 étant montées
sur le même arbre 33, chaque mouvement im-
primé par le poussoir 12 à la bascule 11 se
transmettra intégralement à la bascule 21 qui
actionne la roue à colonnes 20; cette dernière
subira donc exactement les mêmes actions
que la roue à colonnes 4 et le renvoi 26 sera
embrayé ou débrayé exactement en même
temps que le renvoi 7. Il y a donc synchro-
nisme rigoureux entre la commande du mé-
canisme de comptage heures et minutes et
celui du mécanisme du chronographe des se-
condes.

Le montage des deux bascules sur des
carrés de l'arbre 33 assure une exactitude ri-
goureuse des positions relatives des deux bas-
cules 11 et 21.

REVENDEICATION:

Pièce d'horlogerie pour le comptage du
temps, dans laquelle un poussoir actionne,
par l'intermédiaire de bascules, deux roues à
colonnes commandant, l'une, le compteur
heures et minutes et l'autre, le chronographe
des secondes, caractérisée en ce que les bas-
cules susmentionnées sont montées sur un
même arbre, dans le but que leurs mouve-
ments, sous l'action du poussoir, soient ri-
goureusement synchronisés.

SOUS-REVENDEICATION:

Pièce d'horlogerie selon la revendication,
caractérisée en ce que l'arbre susmentionné
présente, à chacune de ses extrémités, un
carré sur lequel est engagée à frottement
gras l'une des bascules susmentionnées, le
tout de façon que les positions relatives des
deux bascules soient rigoureusement déter-
minées.

Marcel DÉPRAZ.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

